

"Entrepreneurs de la Vallée du Lot.. et si la colocation commerciale boostait votre activité ?"

- Un revenu supplémentaire en partageant votre local commercial.
- De nouveaux clients attirés par une offre de produits ou services plus variée,
- Participer à la dynamisation commerciale de votre ville,
- Un meilleur équilibre de vie grâce au partage des tâches et des horaires.















La colocation commerciale, comment ça se passe ?

- 1 Proposez votre local et devenez hôte de l'expérimentation de la colocation commerciale! (lère vague de sélection avant le 15/12)
- Les commerçants hôtes seront sélectionnés et accompagnés dès décembre pour concevoir leur espace à mettre en colocation.
- Une campagne de communication sera lancée pour attirer les colocataires et booster la visibilité de votre espace.
- Un afterwork convivial vous permettra de rencontrer vos futurs colocataires et de tisser des liens tout en partageant vos idées.
- Chaque colocataire signe un contrat simple et transparent, définissant les conditions d'utilisation : espace, loyer, horaires...
- Installation des colocataires et suivi constant d'Incroyable Territoire pour garantir le bon déroulement de l'expérimentation en mars.

Nous vous accompagnons à chaque étape du processus!



Contactez-nous par emails : <u>smavlot.rousseau@orange.fr</u> ella.bassler@incroyable-territoire.com